

Instance de concertation du 16 novembre concernant le parc éolien en mer de Saint Nazaire

Indret, le 17 novembre 2023

La CFE-CGC Naval-Group, mandatée en début de projet Eolien par l'UD44 et l'UR des Pays de la Loire pour participer à ces instances, a délégué Eric Parois Quélenec, Délégué syndical, pour en être le rapporteur. En voici le compte rendu.

Introduction



Par le Vice-Amiral d'escadre [Jean-François Querat](#), préfet maritime, récemment nommé après des fonctions au ministère de la mer, et en présence du sous-préfet de Saint Nazaire, Mr [Eric de Wispelaere](#).

Cette Année 2023 a été marquée par la mise en production du site et le retour des usagers au sein du parc. Les usages ont finalement été plus larges que prévus initialement, par exemple la plongée sous-marine a été autorisée, ainsi que les navires de transport à passagers. L'année de transition a permis de discuter les usages, en faisant appel aux responsabilités de chacun (cohabitation sécurisée des usages).

Le bilan de la saison estivale globalement positif après observation des autorités. Cependant la conciliation des usages restera à questionner, l'arrêté d'usage peut être revu à tout moment, selon les risques ou accidents constatés dans la cohabitation des usagers sur le site.

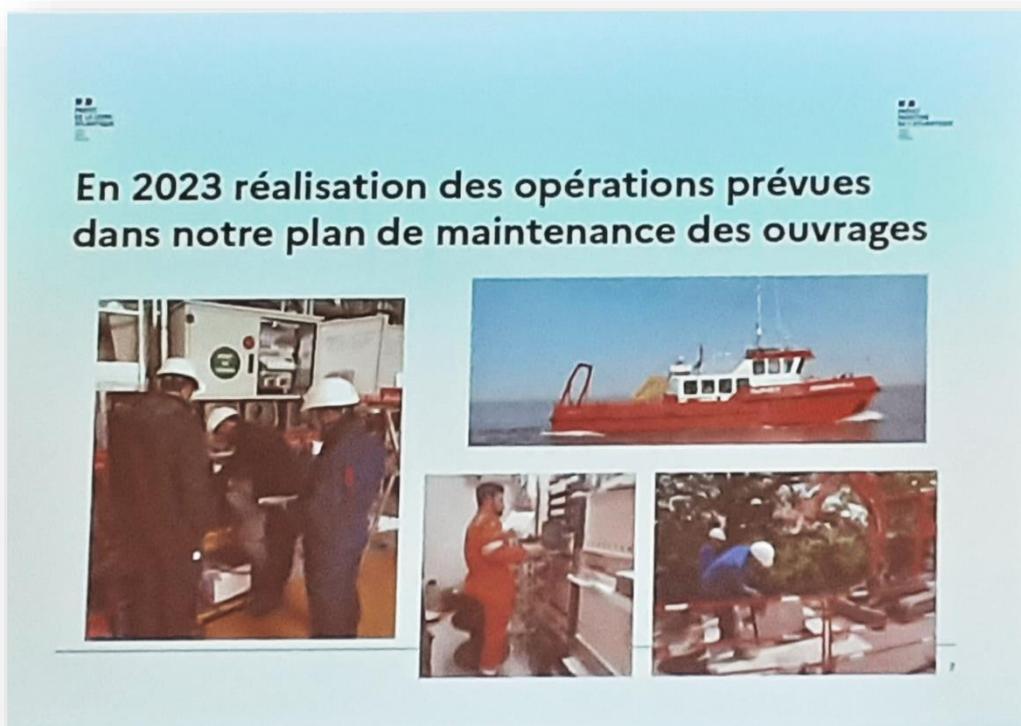
Le sous-préfet rappelle le fonctionnement de l'instance de concertation, basée sur d'un cahier des charges de 2011. C'est le lieu de dialogue entre représentants de l'état et les instances professionnelles, sociales, et associatives. Lors de la phase d'élaboration, l'ensemble des acteurs ont été au rendez-vous.

Bilan du site de production à date

Base de maintenance de la Turballe : environ 100 emplois directs pérenne sur 25 ans.
2500 emplois dans la filière énergies renouvelables pour la fin de construction en 2022.

Point de situation sur la distribution électrique par RTE

Raccordement de la plateforme du banc de Guérande au réseau 225KV via Prinquiau. 27 km de réseau enterré jusqu'à l'atterrage plage de la Courance à Saint Nazaire, puis 30Km de câbles sous-marins jusqu'à la sous-station. En phase actuelle d'exploitation et d'initialisation du plan de maintenance. Ce plan a commencé du 18/8 au 24/9 par une campagne de relevés géophysiques par des relevés sonars en relation avec PREMAR. L'objectif était de vérifier que les câbles sont toujours correctement ensouillés et qu'il n'y a pas de dysfonctionnement sur le fond marin. De même, des opérations de contrôles électriques ont été effectués sur le site de production du banc de Guérande.



Point de situation sur la production électrique du site par Pierre Emmanuel Guillau, responsable EDF renouvelables

Caractéristiques techniques :

- 80 machines Aliade 6 sur 80km², espacées entre elles de 1km, soit une puissance installée de 480MW, reliés à une sous station . Coût total de construction : 2 milliards d'euros, pour assurer 20% de la consommation électrique du département.
- 100km de câble entre station et éoliennes. Turbine Alsthom devenues GE , dimensions de 185m hors tout au dessus de l'eau (en bout de pale).

Planning de l'exploitation

- Juillet 2022 début d'exploitation (25% du parc)
- 5/9/22 dernière eolienne posés,
- 23/11/22 exploitation à 100% pour 25 ans

L'exploitation est opérée depuis la turballe (supervision, maintenance, logistique, coordination maritime, transfert du personnel en relation avec Louis Dreyfus armateur). Cela représente 100 emplois à la Turballe, avec un mandat GE pour 17 ans accordé par EDF renouvelables.



Production prévue et réalisée :

1,6TWH prévus initialement, pour 2023, 1,590TWH réalisés, conforme aux prévisions, 38% de facteur de charge, objectif à 40% . Facteur de charge= Production réelle/production maximale théorique 24h/24h soit 4,2TWH

La Production est bien entendu fluctuante en fonction du vent, elle est maximale de 40Km/h (12m/s) jusqu'à 90Km/h (25m/s). On arrête la production au-dessus de 90km/h. Les récents épisode de tempête ont permis un bon niveau de production.

Suivi environnemental

Le rapport est disponible dans sa totalité sur www.eoliennesenmer.fr

<https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-nord-atlantique-manche-ouest/saint-nazaire/etudes-zone>

Les résultats des dernières études seront disponibles en 2027.

Ouverture au public du site

Réouverture à la pêche entre août et novembre 2022. Les pêcheurs restent associés aux études halieutiques

Réouverture à la navigation effectuée au 1^{er} Janvier

De Multiples actions d'information des visites (visites, scolaires, étudiants, 700 visiteurs de la base, 3400 croisières)

Prises de parole

l'Association de sauvegarde et protection de la corniche Nazairienne <http://www.spcne.org/> : remettent en cause les chiffres produits par EDF et en particulier le facteur de charge et la production total: ils auraient calculé 20% de moins de production que les annonces EDF .

EDF réponde que les chiffres de production, du fait de la réglementation , sont publiques, la production de 1,6TWH , mesurée en sortie de sous-station est factuelle, officielle et publique.

Représentant des Patrons pêcheurs

Une Extension du parc est-elle envisagée ?

Le sous préfet indique que la planification est de la responsabilité de l'état , sur appel d'offre. Les projets a venir feront l'objet d'un débat public sur la planification maritime à compter du 20/11, donc pas de projet acté actuellement. <https://www.ecologie.gouv.fr/gouvernement-annonce-lancement-concertation-dans-cadre-planification-en-mer>

Coordinateur collectif LN

Souhaite des réponses sur les navires de construction sur zone et état du parc après tempêtes.

Bilan carbone ? Rendements des installation, facteur de charge, doute sur les données transmises.

Chiffres REX pas pertinents, ne permettent pas d'élaborer des scénarios futurs.

Réponse EDF

Navire : il s'agissait d'un Service Offshore Vessel pour transférer le personnel, (maintenance turbines de la 1ere saison, transition), pas prévu qu'il soit opéré à nouveau

Chiffres de production : chiffres dispos sur ENSOE 38% de FC. Production j/j et m/m seront publiés des le mois prochaine.

L'étude du bilan carbone confirmerait à 80% de vérifications, que le bilan est de 18,2 G de CO2 par KWH produit , en ligne sur les prévisions. Ce bilan intègre également le démantèlement.

RTE indique que ECO2mix agrègera les données éoliennes

Groupe de travail pêche professionnelle

Objectif : Assurer la concertation avec les marins pêcheurs professionnels.

Cohabitation et sécurité en mer : échanges sur le mode de fonctionnement des équipes de maintenance (Service Offshore Vessel et Crew Transfert Vessel), nécessité d'implantation de déflecteurs radars sur les engins de pêche

L'emport de transpondeurs AIS (Automatic Identification System) obligatoire sur zone est mal vécu par les marins pêcheurs.

Etudes Halieuthique : participation des équipages aux études, cependant le REX est difficile (grand crustacés par exemple) suite à variabilité importante et jugée naturelle cet été (en lien avec les poulpes). Cet impact est jugé indépendant du site car identique sur d'autres zones maritimes régionales.



Usage et sécurité maritime (par DDDTM)

Fin 2022, arrêté réglementant les usages

Janvier 2023 recours gracieux plaisanciers/plongeurs /navires à passagers

Nouvelle concertation (avril 23 GT usage et CNL)

Dernière version de l'arrêté 24/05/23

-Parc éolien accessible aux navires de -25m et vitesse <12nds, mouillage interdit, ainsi que circulation des Jetskis et kitesurf

-Navires à passager sur autorisation

-peche réglementée

-Permis hauturier nécessaire pour accès sur le parc

-AIS obligatoire sur navires pro

Usage et sécurité maritime par Préfecture maritime :

De mai à septembre, 11 navires ont participé aux actions de contrôle ; affaires maritimes, marine nationale, douanes, et gendarmerie maritime , moyenne de 2 sorties/semaine, cross et sémaphore sollicités

5 manquements identifiés, 2 commerces, 3 plaisance (infraction vitesse : 30nds vs 12nds)

Focus lors de la campagne annuelle de sécurité des loisirs nautiques.

Constat et contrôle par EDF : Aucun accident majeur sur la période, 163 observations (83 manque AIS) , 28 non-respect des zones d'exclusion

Groupe de travail des usagers

Retours positifs, pas d'accidents mais des manquements, stratégie de com appréciée par les usagers (effort de pédagogie par les équipes EDF)

Navires à passager : signalent une bonne saison et souhaitent continuer cette activité

Cependant la Météo a été cet été peu favorable (vents forts , limitation des activités de plaisance) , cette année n'est donc pas représentative->nécessiter de rester vigilant en 2024

Comme indiqué, la modification de l'arrêté concernant les transpondeurs AIS a été mal reçu par les professionnels de la pêche

Ajout d'un mouillage autorisé pour les CTV, afin de faciliter les transferts de personnels

Groupe de travail environnement (1 reunion par an)

Raccordement des parties terrestre : souligne la réussite de la reconstruction des zones humides sur terrains cultivés.

Bon REX sur le sujet qui pourra servir sur d'autres projets.

Partie maritime ; présentation des résultats liés au suivi post travaux, notamment sur les thèmes suivants : habitats benthiques, ressources, gestion du bruit, avifaune et chiroptères.

Risque Avifaune : la grippe aviaire perturbe les études d'impacts sur ces espèces.

Mesures sur les oiseaux marins : renforcer la protection des îlots utilisés lors de la migration des puffin des baléares : mesure sur sites de reproduction à envisager sur leur phase de migration.

Mortalité accrue des dauphins : Incidence du battage ?

Des mesures de réduction du bruit avaient été mises en œuvre (dauphin commun, grand dauphin et marsouin) - > effarouchement des mammifères pour les sortir de l'impact acoustique. Détection de présence par hydrophone avec arrêt des battage puis effarouchement.

Le retours des dauphins quelques heures a quelques jours après ces opérations montre l'impact faible. La mortalité anormale des dauphins est constaté sur l'ensemble de la façade atlantique ce qui ne permet pas de mettre en cause de façon sûre les travaux de battage sur le banc de Guérande.

Groupe de travail socio-économique

Une réunion en avril à la Turballe

5,8Md€ généré en France sur un projet de 8,7Md€ ->68% (sur la durée du projet, construction/exploitation/démentellement)

CA -> 63% en France

817 entreprises Françaises sur 1700 au total

400 emplois pérennes, directs et indirects sur 25 ans

Intégration d'apprentis envisagé sur la Turballe(4 actuellement)

Clauses sociales de retour à l'emploi : 83000h réalisées soit 87 personnes, sous la forme de contrat intérimaire : première marche vers le retour à l'emploi

Question CFE-CGC ; As-t-on les chiffres du retour à l'emploi réel, après ce premier contrat sur le parc, de ces 87 personnes ? Aucune statistique connue (« secret pro » de pôle emploi)... C'est dommage, on ne peut pas statuer sur l'efficacité réelle du dispositif.



Conclusion

Remerciement des participants EDF renouvelable, RTE, entreprises parties prenantes de l'instance et associations/.
Le sous-préfet s'assurera que les engagements de l'état en matière seront maintenus (Yeu et Noirmoutier)
L'instance de concertation est maintenue tant que de besoin, pour assurer l'acceptabilité social de ce projet.
L'amiral remercie les participants, souligne le REX obtenu de cette installation pionnière, qui servira la suite des évènements et nourrira les débats publics en matière de projets éoliens en mer.

Eric PAROIS QUELENNEC
Délégué syndical CFE CGC 
Tel: 0240848574
Mob: + 33 (0)6 87 95 80 54
Email: parois.eric@cfecgc-naval.fr
<https://www.cfecgc-naval.fr/>